

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER **INSERTION PROFESSIONNELLE**
L'INSERTION RÉSERVÉE
ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER, ET... INSÉRER
JE SUIS FIER DE CE QUE J'AI FAIT !

PHOTO : L'ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION TRI TEXTILE

N°249
MARS 2016

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET**
166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 🚰 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 🚰 365 ☀️

■ **VILLAGES FAMILLES**
190 PLACES
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET
69100 VILLEURBANNE
■ 13 RUE JEAN CORONA
69120 VAULX-EN-VELIN
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX**
72 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 🚰 365 ☀️

■ **RENFORT HIVERNAL**
156 PLACES
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE,
HALTES DE NUIT, LYON 1ER
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 🚰 ☀️

ACCUEIL DE JOUR

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**
60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT**
60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **LA RENCONTRE**
40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE**
80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 🚰 365

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ **LA MAISON DE RODOLPHE**
46 PLACES CHRS* URGENCE
105 RUE VILLON / 69008 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 🚰 365 ☀️

■ **FOYER EUGÈNE PONS**
25 PLACES CHRS*
105 RUE VILLON / 69008 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 365 ☀️

■ **RÉSIDENCE LE « 85 »**
20 PLACES
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

■ **LE 122**
25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

■ **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE**
77 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

■ **LE FOYER LA CALADE**
27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
12 PLACES CHRS*
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX**
114 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

■ **ANTENNES FAMILLES**
200 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE
AS 🚗 🚻 🚰 🚰 365

■ **RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN**
12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 365

■ **RÉSIDENCE LES HORTENSIA**
21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

INSERTION PROFESSIONNELLE

■ **ATELIER ENTRETIEN**
NETTOYAGE / BLANDEME / MAINTENANCE
22 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER MENUISERIE**
8 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT / COLLECTE**
15 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS**
14 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE**
21 POSTES ACI**
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **DÉPÔT DE DONS**
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **RECYCLERIE ET DONNERIES**
DANS LES DÉCHETTERIES
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ VAUGNERAY
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS ☀️ 🚗 🚻 🚰 365

SANTÉ

■ **LITS DE REPOS**
12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
AS 🚗 🚻 🚰 365

■ **POINT SANTÉ**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 365

■ **LIEU HYGIÈNE**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
AS 🚗 🚻 🚰 365

BRIC A BRAC

■ **DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)**
12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **LYON-CROIX-ROUSSE**
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

■ **LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)**
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ **LYON-VAISE**
21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ **OULLINS**
6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ **VESTIAIRE D'URGENCE**
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL

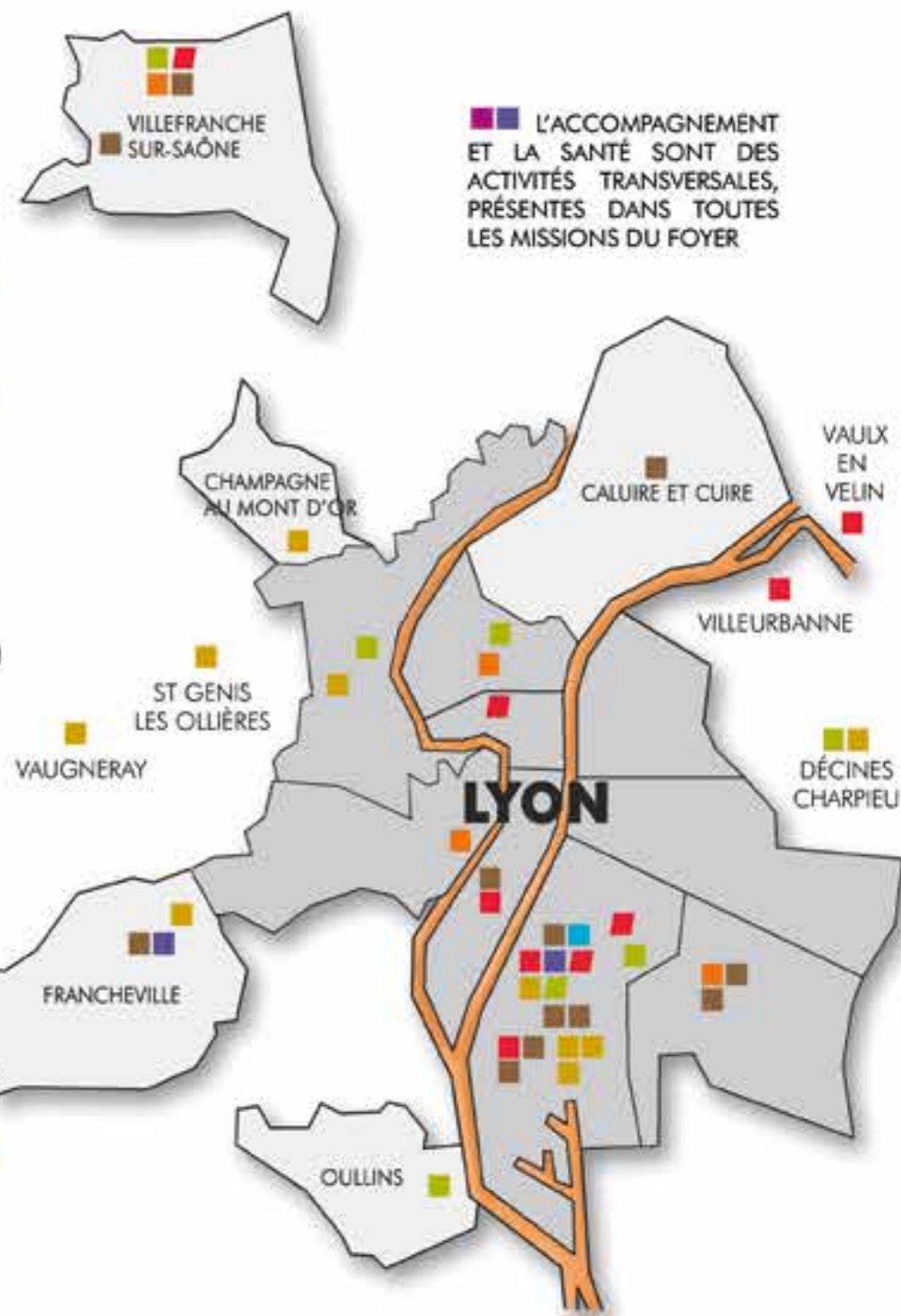
■ **HÉBERGEMENT URGENCE :**
466 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE
156 PERSONNES (RENFORT HIVERNAL)
150 PERSONNES (GRAND FROID)

■ **HÉBERGEMENT INSERTION :**
579 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI





→ **Dominique MENTRÉ**
Président

Hubert GUYOTAT, Vice-président

Jean-Pierre FUES, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

L'INSERTION RÉSERVÉE

S'insérer professionnellement est une des missions du FOYER. Elle s'affiche depuis bien longtemps sur la façade du Centre Gabriel ROSSET et constitue la finalité de notre action d'accompagnement des Passagers vers un véritable logement autonome, condition essentielle d'une dignité retrouvée. L'action du FOYER dans ce domaine est une réussite que vous découvrirez à la lecture de ce numéro de L'ARCHE qui lui est réservé.

Mais cette démarche longue et particulièrement difficile, en raison de la rigidité du marché du travail dans notre pays, est réservée à une minorité des personnes que nous accueillons chaque jour dans nos centres d'hébergement.

L'accueil des plus pauvres, qui fondait l'action de Gabriel ROSSET, est limité aujourd'hui par les textes et la réglementation qui interdit dans les faits toute démarche légale d'insertion pour les personnes dites « à droits administratifs incomplets » ! Ces personnes sont purement et simplement privées de la dignité que confère un travail et par là-même des moyens de tenter de se loger correctement.

Indépendamment du manque dramatique de logements, conséquence de l'éclatement des familles plus que d'un manque de volonté politique de bâtir, la principale interrogation porte sur la légitimité d'interdire tout travail normalement rémunéré à une personne. Par quelle aberration cet état de fait a-t-il pu devenir réalité au pays des Droits de l'Homme ?

A partir de l'instant où une personne se trouve sur le territoire national avec une autorisation implicite qui résulte du non-raccourci à la frontière, nous avons le devoir de lui fournir un hébergement digne mais surtout les moyens de retrouver une réelle autonomie.

Il ne faut pas fermer les yeux. Tous ces hommes et toutes ces femmes qui ont souvent des enfants à charge cherchent désespérément à travailler pour se nourrir et... travaillent au noir bien sûr, puisqu'on leur interdit l'accès au marché du travail. Le marché parallèle se développe naturellement avec tous les inconvénients que cela comporte. Mais quel père ou quelle mère de famille laisserait indéfiniment ses enfants dans la rue sans rien tenter pour améliorer leur sort ?

Le silence et l'inaction des hommes politiques deviennent problématiques car ils sont sources potentielles de violences futures qui nous dépasseront et mettront à mal nos démocraties fragiles. Ce que nous ne sommes pas capables de donner ou même de simplement partager aujourd'hui risque fort de nous être arraché bien au-delà de ce que nous pouvons imaginer... La peur du risque et le manque de confiance dans l'autre, qui ont conduit à une surprotection législative et normative paralysante, devront être un jour affrontés dans une approche qui ne soit pas limitée par le seul prisme économique. ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Horaires BRIC A BRAC	19
Nous aider	23

BRÈVES 5 à 8

VIE DU FOYER 9

DOSSIER:
INSERTION PROFESSIONNELLE 10 à 17

CAHIER SOCIAL
Entre errance et inscription 18

SPIRITUALITÉ / CULTURE
Oscar ROMERO 20
Dans le passé... 21
Vie et espoir 22

AIMEZ-NOUS ! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

statuant sur l'exercice 2015

JEUDI 26 MAI 2016 À 16h30

(Élargement des listes pour les membres votants à partir de 15h30)

sous la présidence d'honneur de
Gérard COLLOMB

Sénateur-Maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon

HÔTEL DE LA MÉTROPOLE DE LYON
20, rue du Lac 69003 LYON

Métro B station Part-Dieu ou Ligne D station Garibaldi

A cette occasion, merci de bien vouloir respecter la date limite d'envoi des pouvoirs comme stipulé dans les convocations. ■

RÉDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY /

Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE

Pierre TRICOU / Paul VEYRIRAS

Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro :

EKETI / Tiang GIRARD

Bernard MOUILLOU / Claire PITIOT

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2016

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN :

2021-0493

N° d'inscription paritaire :

0619 H 85296

Imprimerie :

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.600 exemplaires

AGENDA

→ **21 MARS 2016 À 19H**

LA COUR DES CHEFS

La Cour des Chefs organise « Un dîner aux mille et une lumières » cuisiné par le Chef Fabrice BONNOT au Cirque Imagine. Cette soirée sera au profit du FOYER. **Renseignements : courdeschefs.fr**

→ **28 MARS 2016 À 16H**

La Chardonnière vous invite à sa « Grande chasse aux œufs de Pâques en famille ! »

LA CHARDONNIERE 65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

→ **16 AVRIL 2016 À 17H**

BRIC À BRAC LYON 7E - RUE DE TOULON

Inauguration du Bric à Brac RUE DE TOULON, sous la présidence de Madame Myriam PICOT, Maire de LYON 7^e.

BRIC À BRAC RUE DE TOULON / 17 rue de TOULON 69007 LYON

→ **7 MAI 2016 À 17H30**

MESSE DU FOYER

Le Président et les membres du Conseil d'administration, la Directrice et les membres du personnel, bénévoles et salariés, vous invitent à une célébration eucharistique le **samedi 7 mai 2016 à 17h30** à la Basilique de Fourvière.

Un pot de l'amitié clôturera cette célébration.

→ **23 MAI 2016**

SOIRÉE LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ

Soirée de Gala de l'opération de mécénat Les Arbres de la Solidarité au Domaine Le Lyon Vert.

→ **26 MAI 2016 À 16H30**

Assemblée Générale du FOYER (voir ci-contre).

→ **4 JUIN 2016 DE 9H À 17H**

Ouverture non-stop de tous les Bric à Brac de 9h à 17h

→ **19 JUIN 2016 À PARTIR DE 11H**

Journée Portes-Ouvertes à la Résidence La Chardonnière.

LA CHARDONNIERE 65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter **INFO-FOYER**. ■



FAIRE DE VOTRE IMPÔT, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

75% DE VOTRE DON DÉDUCTIBLE DE L'ISF

Chaque année, des centaines d'hommes et de femmes peuvent reprendre le chemin de la réinsertion, grâce à un accompagnement social et un passage dans notre Atelier et Chantier d'Insertion. Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier complet sur cette activité au sein de notre association.

La limite de déduction est de 50000€. Le don maximum pour bénéficier de cette réduction est donc de 66666€

Vous avez jusqu'à la date limite de dépôt de votre déclaration ISF pour faire votre don.

VOTRE DON DE 1000 €

- 750 € DE RÉDUCTION DE L'ISF
- 250 € DE COÛT RÉEL POUR VOUS.

Il contribue par exemple à la formation professionnelle d'une personne.

VOTRE DON DE 5000 €

- 3750 € DE RÉDUCTION DE L'ISF
- 1250 € DE COÛT RÉEL POUR VOUS.

Il participe par exemple à offrir un suivi personnalisé à une personne pour l'aider à trouver un emploi une fois qu'elle sera sortie de notre Atelier et Chantier d'Insertion. ■

PREMIER TOUR DE ROUE DE L'ATELIER VÉLO DU FOYER



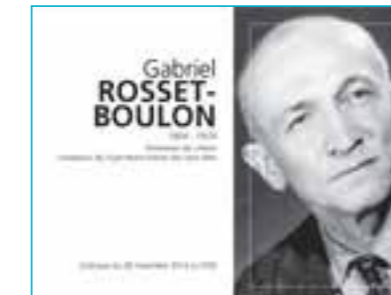
En retapant des vélos, ils se reconstruisent un avenir

C'est parti! Depuis le 1^{er} mars, 12 hommes hébergés dans les Centres d'Hébergement d'Insertion ont intégré l'Atelier Vélo du FOYER en qualité de « stagiaires ».

Ce nouvel « Atelier d'Adaptation à la Vie Active » (AAVA) piloté par le Service du Monde Nouveau, permet aux stagiaires de s'adapter au monde du travail en retrouvant des repères, en favorisant le savoir-être et le savoir-faire, et tout ce qui permettra ensuite de leur « mettre le pied à l'étrier ». ■

LA SPIRITUALITÉ DE GABRIEL ROSSET

Les actes du Colloque



Le vendredi 28 novembre 2014 s'est tenu le colloque « La spiritualité de Gabriel ROSSET - BOULON, Fondateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI », organisé par l'association des Amis de Gabriel ROSSET et LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Ce colloque voulait commémorer deux anniversaires: celui de la naissance de Gabriel ROSSET à CHAMPIER (Isère) il y a 110 ans, et celui des 40 ans de son décès, le 30 décembre 1974, à Lyon.

Ce colloque souhaitait également mieux faire connaître sa conversion à St Cloud, son engagement de chrétien dans l'action sociale auprès des plus déshérités, son métier d'éducateur, inspiré par l'Évangile, sa relation à Dieu dans la prière et son souci de faire connaître et imiter Jésus.

Les actes retranscrivent les interventions de:

- **Etienne FOUILLOUX**, Professeur Émérite Université Lyon 2 *La conversion de SAINT-CLOUD 1925-1927*
- **Jean-Dominique DURAND**, Professeur Émérite Université Lyon 3 *Gabriel ROSSET dans l'histoire du catholicisme lyonnais*
- **Axelle BRODIEZ DOLINO**, CNRS LAHRA (Laboratoire Recherche Historique Rhône-Alpes) *Gabriel ROSSET et la charité*
- **François ASENSIO**, Diacre Permanent *Gabriel ROSSET: apôtre de l'Évangile*
- **Pierre PICAN** sdb, Évêque Émérite de Bayeux et Lisieux. *Témoignage*
- **Guy AVANZINI**, Professeur Émérite Université Lyon 2 *La spiritualité de Gabriel ROSSET*
- **Jean DUCHESNE**, Professeur agrégé anglais, directeur de l'Académie Catholique de France *L'École nationale supérieure de SAINT-CLOUD, 40 ans après Gabriel ROSSET*
- **Dominique MENTRÉ**, Président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI *La dimension chrétienne du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI aujourd'hui.*

Pour se procurer les Actes du Colloque, retourner le coupon ci-dessous à:

Association des Amis de Gabriel ROSSET 85, rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Accompagné d'un chèque de 12 euros libellé à Association des Amis de Gabriel ROSSET. ■

UN FESTIVAL DE SOUPES

C'est une nouvelle réussite pour le Soup'r BOL qui pour sa quatrième édition s'est installé 2 jours place de la République les 4 et 5 mars 2016.

La première soirée fut très « arrosée » mais le public courageux a affronté la pluie pour venir déguster les soupes et participer au festival, qui a connu une forte affluence le lendemain.

5 soupes étaient au menu (soupe au chocolat, soupe carotte citronnelle et bisque de crustacés, soupe pisa-ladière, velouté de champignons persil, et velouté de chou-fleur à la fourme d'Ambert) qui ont remporté un vif succès, puisque 1 800 soupes ont été vendues.

Pour animer les soirées, **Michael JONES** notre parrain était entouré de MANAU, des ARISTO', Bastien LANZA, Martial BETIRAC, Gwendal PEIZERAT et Bastien VILLON, le chorégraphe KENZO. L'animation s'est poursuivie par un plateau des années 80 avec DESIRELESS & OOTS, Thierry PASTOR, Philippe CATALDO,

LES AVIONS et Joniece JAMISON. Enfin Bernard MONTIEL a présenté le « MFM RADIO LIVE » avec ANG-GUN, Julie ZENATTI, Sophie TAPIE et Lilian RENAUD.

Bravo et merci aux organisateurs de cet événement à savoir le Chef **Fabrice BONNOT**, (Cuisines et Dépendances), **Frédéric GARCIA** et **Patricia FERAND** (Lyon Média City) et les bénévoles, en partenariat avec la Mairie de Lyon 2e, le Marché de Gros de Lyon-Corbas, Mille et un Repas, Axa Atout Cœur, Carrefour Market, Provim, MFM Radio, Le Progrès, TLM, Vatel, Martinon, Frima, Rational, Faure-up, L'Atelier architectes, Le Cirque Pinder, Au comptoir de la Caisse, Groupe SEB, Ville de Vichy, Châtel, C Gastronomie, Olivier d'Auria, Aux Fleurs d'Henriette, Crédit Mutuel, Tec Hôtel, Galion, Alain Milliat, Imprimerie CHIRAT, Hôtel Mercure, Prestige Réception, L'Hôtel Carlton presqu'île, Mons, Esprit de Thiers, Rhône Service Hôtellerie, Alice Délice... ■



GINETTE DREVET DÉCORÉE

Félicitations à **Ginette DREVET**, bénévole administratrice du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI qui a été décorée à l'Élysée par le Président de la République, **François HOLLANDE**, des insignes de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, le 11 mars 2016, au titre de son engagement bénévole.

Militante et engagée depuis plus de 50 ans, Ginette est bénévole depuis 1995 au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Elle intervient depuis 11 ans au Pôle d'Accompagnement Renforcé auprès des Passagers les plus déstructurés, une vocation auprès des plus fragiles qu'elle poursuit depuis des années en ayant assuré auparavant la maraude avec la Croix-Rouge ou l'Armée du Salut. Elle fut également membre de Agir ensemble contre le chômage ou Réseau Errance.

Bravo et merci pour ce parcours exemplaire! ■





LA QUÊTE

Comme chaque année depuis 65 ans, plus de 800 quêteurs se sont mobilisés les 5 et 6 mars 2016 pour, le temps d'un week-end, solliciter les passants dans les rues du département du Rhône.

L'occasion également de rappeler au plus grand nombre, les besoins toujours en augmentation des plus fragiles qui se confient chaque jour au FOYER.

A l'heure où nous bouclons le journal, le résultat définitif n'est pas connu. Mais une nouvelle fois, vous êtes nombreux à avoir répondu positivement à cette demande de soutien.

Merci aux organisateurs, à tous les quêteurs ainsi qu'aux généreux donateurs.

A l'année prochaine ! ■



SANOFI: « ÇA ME REGARDE »

Sanofi a lancé, avec la complicité de « Ça me regarde », des « Journées d'Immersion Solidaires ». Le but : aider des associations, dont LE FOYER, en partageant le temps d'une journée, des moments de vie avec les Passagers. Cela s'est concrétisé par un chantier pour rénover le Local Commun Résidentiel de l'Antenne Familles de CALUIRE et un autre à la Chardonnière permettant au réfectoire de faire peau neuve, et de construire un nouvel abri pour les ânes. Dans un second temps les Passagers ont partagé avec les collaborateurs de Sanofi, une sortie Bowling. Rappelons que les salariés de Sanofi œuvraient sur leur temps de repos !

Christophe ANDRE, le responsable du projet à SANOFI nous fait partager cette expérience :

« Les collaborateurs ont répondu « présent » et en nombre ; le jour venu certains avaient de l'appréhension : comment allons-nous être perçus ? Vais-je être à l'aise ? Ne vais-je pas être maladroit dans ce que je vais dire, ou faire ?

Et finalement, ces journées ont marqué les esprits ; les collaborateurs ne sont pas sortis indemnes de ces rencontres : ils ont vécu un moment fort qu'on n'oublie pas, un moment vrai, authentique, naturel, cela donnait du sens...

La gentillesse des Passagers, ces sourires, ces regards bienveillants... comme l'a dit une participante « vos sourires et regards nous ont apporté mille fois plus que ce qu'on vous a apporté ». Le témoignage d'une autre, très émue, était bouleversant.

Le temps d'une journée, il n'y avait plus de chiffres, d'indicateurs ; plus de hiérarchie ; tout le monde avait oublié « l'avoire » et « le paraître » ; on était simplement dans « l'être », l'humain...

Ils comptaient donner un peu de temps, et n'imaginaient pas toutes ces belles émotions en retour.

Ils ont pris du recul, et veulent continuer, ne pas en rester là ; comment les remercier, que peut-on faire d'autre ? On ne va pas attendre l'année prochaine ; on veut faire d'autres actions ! » ■

CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **David BOUILLOUX**, ancien Passager du Monde Nouveau, décédé le 12 février 2015 à l'âge de 45 ans.

■ Monsieur **Jean INSARDI**, ancien salarié du FOYER, décédé le 17 décembre 2015 à l'âge de 77 ans.

■ Monsieur **Paul MATHIAN**, bénévole au service des dons et à l'Arche, décédé au mois de janvier 2016 à l'âge de 102 ans.

■ Madame **Ezelies VAN ENGELEN**, qui a servi au FOYER comme « bénévole au pair » pendant plusieurs mois (années 1960),

décédée le 28 janvier 2016 à l'âge de 74 ans.

■ Monsieur **Henri Olivier GALLAVARDIN**, ancien salarié du FOYER, décédé le 15 février 2016 à l'âge de 66 ans.

■ Monsieur **Jean MOUNIER**, ancien bénévole, membre du Conseil d'Administration, trésorier et expert-comptable du FOYER pendant 25 ans, décédé le 17 février 2016 à l'âge de 91 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

RETOUR EN IMAGES



■ 16 DÉCEMBRE 2015 : Goûter de Noël avec les Familles de l'Antenne de CALUIRE ET CUIRE.



■ 17 DÉCEMBRE 2015 : Repas de Noël organisé par Le Monde Nouveau et la Résidence Catherine PELLERIN.



■ 18 DÉCEMBRE 2015 : Remise de la collecte organisée par les élèves de l'école Clemenceau.



■ 17 DÉCEMBRE 2015 : Repas de Noël avec les Passagers de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.



■ 18 DÉCEMBRE 2015 : Troisième Vente aux enchères Solidaires de produits de Noël organisée par le Rotar'Act, le Rotary club de Lyon Portes des Alpes, dirigée par Maître MICHEL RAMBERT (Artcurial) en partenariat avec l'Association des commerçants des Halles de Lyon Paul Bocuse...



■ 23 DÉCEMBRE 2015 : Remise de cadeaux aux Familles de l'Agapè par le Léo Club Oxygène.



■ 25 JANVIER 2016 : Soirée de bienvenue à la Mairie de Lyon 1^{er} pour les familles hébergées au Fort Saint LAURENT.



■ 24 DÉCEMBRE 2015 : Messe de Noël au Centre Gabriel ROSSET présidée par Monseigneur LE GAL.



■ 11 MARS 2016 : Remise d'une collecte de jouets organisée par les lycéennes de Champagnat (SAINT SYMPHORIEN SUR COISE)



■ 3 MARS 2016 : Les élèves de l'ISARA LYON ont remis le fruit de la vente des lumignons organisée en décembre dernier.

INSERTION PROFESSIONNELLE

ACCUEILLIR, HÉBERGER,
ACCOMPAGNER ET... INSÉRER

« Les faits sont têtus », clamait jadis LÉNINE. Ce constat pourrait s'appliquer à quelques idées tenaces mais exagérément réductrices qui circulent concernant LE FOYER. Par exemple: « Quelle est donc la mission du FOYER ? » L'accueil d'urgence, bien sûr, sera-t-il répondu massivement. Oui, certes, mais pas seulement !

Dès 1953, Gabriel ROSSET écrivait: « Un grand service à rendre à nos hôtes est de les aider à trouver un travail, la plupart répugnant d'entrer dans l'oisiveté démoralisante d'une journée dans la rue. Ils sont sans travail, détenus libérés, isolés sortant de l'hôpital ou de sana, vieillards sans ressources, travailleurs ambulants, manœuvres, forains, étrangers sans ressources... Nous désirions pour tous les hommes de bonne volonté, ouvrir un petit atelier de vanerie, pliage de sacs papier, ramassage de chiffons, sur le modèle d'Emmaüs... »

Depuis l'origine donc, la réussite de l'Insertion Professionnelle a été un souci constant des responsables du FOYER, des salariés et des bénévoles. Aujourd'hui, le dispositif mis en œuvre au FOYER s'est beaucoup diversifié.

Alain EXCOFFON, Responsable du Pôle Insertion Professionnelle, **Frédéric ASENSIO**, responsable de l'Atelier et Chantier d'Insertion (A.C.I.) et **Régis BRETONES** qui pilote la mise en œuvre du Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) ont bien voulu en dire plus à L'Arche sous L'Arc-en-Ciel sur le sujet.



L'Arche: Le travail important que fait LE FOYER pour l'insertion professionnelle d'un grand nombre de personnes reste méconnu...

Alain EXCOFFON: C'est vrai ! Pourtant, il est très clair depuis 2014 que LE FOYER, c'est d'une part un « Pôle Accueil et Hébergement » et d'autre part un « Pôle d'Insertion Professionnelle » qui tous deux sont d'égale importance dans les moyens matériels et humains qu'ils mobilisent.

L'Arche: Si l'on s'en tient au seul Pôle d'Insertion Professionnelle, comment définiriez-vous la « philosophie » de votre action ?

A.E.: Notre travail vise à favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation sociale et / ou professionnelle fragile afin de leur permettre d'accéder à une autonomie sociale et financière durable.

L'Arche: Vous parlez de « personnes ». Est-ce à dire que les dispositifs que vous mettez en œuvre ne s'adressent pas qu'aux seuls « Passagers » du FOYER ?

A.E.: Tout à fait ! Notre action touche plus largement toute personne en situation précaire dont nous pourrions stimuler et accompagner les capacités individuelles, afin qu'elle se responsabilise, qu'elle acquière une confiance personnelle et des compétences dans un métier qui lui donnera accès à un emploi pérenne. Toutes donc ne viennent pas des structures du FOYER. Et d'ailleurs, il n'est pas certain que ce soit une bonne chose que l'employeur soit en même temps l'hébergeur.

L'Arche: Ce large accueil suppose donc que vous mettiez en œuvre de nombreux partenariats...

A.E.: Oui, notre action se développe sur tout le département du Rhône en partenariat étroit avec l'ensemble des structures d'hébergement d'urgence, les partenaires sociaux, les services de l'État, de la Métropole, de la Région et du Département.

L'Arche: Et quels sont donc les dispositifs que vous mettez en œuvre pour atteindre vos objectifs ?

A.E.: Ils sont au nombre de trois :

- Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) : Ce dispositif qui a été présenté de manière exhaustive dans le numéro 239 de L'Arche veut faciliter l'accompagnement vers et dans l'emploi et au logement autonome des résidents

en structures d'hébergement. Régis BRETONES en est le responsable, il peut en parler plus savamment.

- L'Atelier et Chantier d'Insertion (A.C.I.), dont le responsable est Frédéric ASENSIO propose une remise progressive à l'emploi pour des personnes qui s'en sont éloigné, afin de contribuer à la concrétisation de leur projet professionnel.

- Les Activités d'Insertion par la production de services internes. Ce sont des métiers de services pour assurer l'entretien et l'accueil sur les sites du FOYER Nettoyage, Maintenance, Buanderie...

L'Arche: Bien que le dispositif P.E.R.L.E. ait déjà été présenté aux lecteurs de L'Arche, il n'est probablement pas inopportun de redire ici de quoi il s'agit.

Régis BRETONES: Le projet a été imaginé en mai 2011. Le Préfet a alors souhaité favoriser dans le Rhône, la mise à l'emploi des résidents de centres d'hébergement ayant la capacité de travailler, pour leur permettre de recouvrer leur autonomie en facilitant leur accession au logement. Les candidats sont issus des centres d'hébergement gérés par diverses associations du département du Rhône et de la Métropole.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE
AU FOYER

L'insertion durable passe par l'accès au logement - accompagné ou autonome - par l'indépendance économique et la santé.

La vocation du Pôle « Insertion Professionnelle » est de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation sociale et / ou professionnelle fragile, afin de leur permettre d'accéder à une autonomie sociale et financière durable.

Les actions menées ont pour objectif de stimuler et accompagner les capacités individuelles des personnes en situation précaire en leur donnant les moyens de se responsabiliser pour acquérir une confiance personnelle et des compétences-métier donnant un accès à l'emploi de droit commun.

L'accompagnement à l'Insertion Professionnelle se réalise par une mise en réseau de moyens au service de personnes en situation d'exclusion mais ayant exprimé une volonté motivée de s'investir pour réaliser leur projet professionnel. C'est également former et accompagner vers et dans l'emploi, les salariés, pour faciliter le recrutement de personnels compétents et motivés pour les entreprises.

LE PÔLE « INSERTION PROFESSIONNELLE » ENGLOBE :

- L'Atelier et Chantier d'Insertion Tri/Collecte
- L'Atelier Entretien (nettoyage-maintenance-buanderie)
- Le dispositif P.E.R.L.E. (Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi)
- La Mission Emploi-Formation

LE FOYER propose 82 postes équivalents temps plein (soit environ 120 salariés en insertion) à des personnes orientées par Pôle Emploi ou les Missions locales, dont 59 postes en Atelier et Chantier d'Insertion. Ce sont autant de tremplins vers un emploi de droit commun. ■



LE P.E.R.L.E.



ATELIER COLLECTE



ATELIER TRI TEXTILE



ATELIER MENUISERIE

L'Arche: Et concrètement, comment les choses se passent-elles ?

R.B.: Pour les bénéficiaires du parcours P.E.R.L.E., il y a trois étapes. Dans un premier temps, a lieu la sélection des personnes orientées par les référents sociaux des structures d'hébergement à l'aide d'un diagnostic de leur profil professionnel et des freins éventuels à la prise d'un poste.

L'Arche: Et après?...

R.B.: Notre accompagnement comporte plusieurs actions. Pour dynamiser les candidats sont mis en place des ateliers de préparation à l'emploi. Nous définissons avec eux les démarches de recherche d'emploi. Nous les mettons en relation avec les entreprises. En parallèle, nous pouvons fournir un accompagnement à l'entreprise pour définir les besoins en ressources humaines, rédiger des fiches de postes, etc...

L'Arche: Trois étapes, aviez-vous dit ?

R.B.: Oui, nous assurons enfin un « Service Après Vente », si l'on peut dire. Pour une intégration durable, nous mettons en place, dès la signature d'un contrat de travail, un suivi évaluatif en concertation avec le salarié et l'entreprise. Et nous assurons aussi une aide à la levée des obstacles et à la résolution des problématiques périphériques à l'emploi.

L'Arche: Qu'est-ce à dire ?

R.B.: En lien avec le référent social de la structure d'hébergement du bénéficiaire, un de nos quatre Conseillers d'Insertion Professionnelle (C.I.P.) du P.E.R.L.E se penche par exemple sur les problèmes divers qu'il peut rencontrer pour la garde de ses enfants, pour les questions de transport pour se rendre au travail, pour l'aider à actualiser sa situation administrative, etc...

L'Arche: Voici maintenant plusieurs années que ce dispositif existe. Quel bilan peut-on dresser ?

R.B.: Durant l'année 2014, dernier exercice pour lequel nous disposons des chiffres définitifs, 173 personnes ont bénéficié du dispositif P.E.R.L.E. 60% d'entre elles ont accédé à l'emploi. Bon an, mal an, c'est le bilan qu'on peut dresser.

L'Arche: Revenons à l'Atelier et Chantier d'Insertion. Qui est concerné ?

Frédéric ASENSIO: Il s'agit de proposer une remise progressive à l'emploi à des personnes qui s'en sont éloigné, de contribuer à la concrétisation de leur projet professionnel.

Pour cela, dans cinq ateliers - menuiserie, Atelier Tri Textile, Service de Collecte à domicile, collecte sédentaire (dans les dépôt de dons du FOYER) et Atelier de Tri Objets - nous mettons en œuvre divers moyens: apport de compétences techniques, expérience de travail en situation de



Jean-Bernard COFFY

Référent bénévole de l'Insertion Professionnelle

« Je pensais devenir bénévole de 2^e classe au FOYER pour aider concrètement les gens sur le terrain » nous dit Jean-Bernard COFFY, « mais je suis devenu, au Conseil d'Administration puis au Bureau du FOYER, référent de l'Insertion Professionnelle ».

Ancien directeur régional adjoint de Pôle Emploi, il a présidé la commission du Droit Au Logement Opposable du Rhône, et s'occupe de la « Cellule Emploi » de la préfecture du Rhône en vue de la réinsertion des jeunes de banlieue. Il gère également, avec le Préfet délégué à l'Égalité des Chances et le diocèse, une « cellule migrants ».

A son arrivée au FOYER, à la demande du président, il monte le dispositif P.E.R.L.E pour Parcours Évolutif de Retour vers le logement par l'Emploi. « Ce dispositif, géré par LE FOYER à la

demande de l'État, est un vrai service de « reclassement » de droit commun qui ne s'adresse pas seulement aux personnes hébergées au FOYER mais dans toutes les structures d'hébergement du Rhône. »

Ramener vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées, nécessite une bonne organisation: « On peut toujours améliorer la structure d'insertion pour « remonter le taux de reclassement ». Salariés et bénévoles travaillent de manière complémentaire, ainsi la formation des bénévoles ou des « référents de parcours » est une préoccupation à prendre en compte pour la suite, car aujourd'hui, si l'on veut bien accompagner les personnes vers l'emploi, il faut un minimum de connaissances du terrain, des types contrats, de la liste des guichets à consulter... »

LE FOYER devra également renforcer son dialogue avec ses partenaires

et l'État, dans un contexte en mouvement, sur plusieurs sujets comme le logement, le transport ou la santé:

- sensibiliser les bailleurs sociaux à aider la personne qui va retravailler à trouver un logement.

- engager des démarches pour que l'aide au transport, donnée aux personnes qui ont retrouvé un emploi, soit rétablie

- santé: il faut prendre en compte que 10% de la population traitée a des problèmes psychologiques. Il faut donc ouvrir le dispositif au secteur de la santé avec l'appui du Préfet.

Aujourd'hui personne ne peut jouer seul: on a besoin de partenariats forts pour réussir » nous confie Jean-Bernard. ■

Propos recueillis par Bernard MOUILLON



Catherine POUTEAUX

Chargée d'Insertion Professionnelle (C.I.P.) à la Mission Emploi-Formation

Catherine POUTEAUX, travaille au FOYER depuis 9 ans. Conseillère en

Insertion Professionnelle (C.I.P.) à la Mission Emploi-Formation, elle est en charge de l'accompagnement des salariés en insertion accueillis au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion. Elle a bien voulu décrire en quoi consiste sa tâche pour les lecteurs de « L'Arche ».

L'Arche: Pouvez-vous nous dire ce qu'est le travail d'une Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle ?

Catherine POUTEAUX: Partons du plus concret. Disons d'abord que je procède aux embauches. Lorsque je cherche à pourvoir des postes, je sollicite les référents Pôle Emploi qui vont répondre à ma demande et me proposer des CV de personnes chômeurs en longue durée. Nous sélectionnons, avec l'Encadrant Technique d'Insertion concerné par le poste, les personnes qui sont susceptibles de pouvoir suivre un parcours d'Insertion par l'Activité Économique. Le témoignage de Monsieur PUMBULU illustre bien ce que cela signifie.

L'Arche: Et quand vous avez décidé d'une embauche?...

C.P.: L'embauche se fait à trois, le Responsable Insertion, un Encadrant Technique d'Insertion (E.T.I.) et un Chargé d'Insertion Professionnelle - comme moi. C'est l'E.T.I. qui accueille la personne sur le poste de travail, donne les consignes, etc. J'interviens un peu plus tard, une quinzaine de jours après l'arrivée de la personne. Nous faisons alors un bilan-diagnostic afin d'étudier son parcours et voir vers quoi elle veut aller.

L'Arche: À quoi travaillent les personnes de l'Atelier Chantier d'Insertion dont une partie se situe à l'Artillerie et de quel type de contrat bénéficient-elles ?

C.P.: Ces personnes travaillent à la collecte des dons chez les particuliers et au Tri des Objets. L'Atelier Tri Textiles basé à DÉCINES constitue l'autre partie de l'Atelier et Chantier d'Insertion.

Les demandeurs d'emploi que nous accueillons bénéficient d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour une durée de sept mois qui peut être renouvelé une fois pour une durée de six mois. Nous leur proposons aussi

des stages d'immersion dans diverses entreprises.

L'Arche: Tout ceci concerne le professionnel mais vous apportez aussi une aide sur le plan social, non ?

C.P.: En effet. Je reçois les personnes une fois par mois en moyenne pour préparer leur retour vers un emploi « normal » et gérer avec elles leurs problèmes sociaux qui sont très divers et qui peuvent être des freins à l'emploi: ruptures familiales, problèmes de santé, difficultés spécifiques des seniors, etc...

L'Arche: Et si, après les treize mois, il n'y a pas eu de retour à l'emploi?...

C.P.: Nous considérons, dans notre jargon, qu'il y a « une sortie dynamique » lorsque la personne trouve un CDD (Contrat à Durée Déterminée) ou un CDI dans une entreprise ou si elle part pour une formation. Le départ vers une entreprise peut se faire à n'importe quel moment des treize mois. Dans le cadre de leur contrat actuel, il n'y a pas de préavis à donner.

Dans l'hypothèse où il n'y a pas de « sortie dynamique » vers l'emploi ou la formation, la personne se retrouve au chômage, mais le temps qu'elle aura passé chez nous vient enrichir son CV.

Tout n'est donc pas négatif.

L'Arche: Disposez-vous de chiffres concernant les « sorties dynamiques » en 2015 ?

C.P.: Oui, sans ensevelir vos lecteurs sous une avalanche de chiffres, on peut noter que sur 52 dossiers examinés en 2015, 26 sorties se sont faites vers un emploi en Contrat à durée indéterminée (CDI) ou en Contrat à durée déterminée (CDD) ou vers une formation. Ce fut donc au cours de cette année, un résultat positif de 50% de sorties dynamiques pour l'ensemble de notre A.C.I. (Atelier et Chantier d'Insertion).

L'Arche: Vous tenez ce résultat pour satisfaisant ?

C.P.: Oui, des progrès sont faits d'année en année et de toute manière nous travaillons avec optimisme. Au-delà des chiffres, il y a tout un travail qui se fait et qui n'est pas quantifiable. Toutes ces personnes qui, dans nos ateliers, reprennent confiance en elles, ce n'est pas rien. Mais ça ne se traduit ni en pourcentages ni en graphiques. ■



Jean-Michel SZAMVEBER

Encadrant Technique d'Insertion de l'Atelier Nettoyage du Centre Gabriel ROSSET

Après avoir exercé, pendant plus de trente ans le métier de chef d'équipe, au sein de grosses sociétés de nettoyage, Jean-Michel SZAMVEBER, « avait envie de transmettre son savoir-faire ».

« Encadrant technique d'insertion » (E.T.I.), il travaille avec Laurent FLEURY, un « Conseiller d'Insertion Professionnelle » (C.I.P.). « Ce binôme n'est pas le fruit du hasard, mais un état d'esprit : le premier donne aux personnes en insertion les moyens professionnels de pouvoir un jour voler de leurs propres ailes après avoir acquis les compétences et retrouvé confiance en eux. Le second assure l'équilibre entre l'inser-

tion et la production, gère le suivi avec les entreprises extérieures, qui peuvent trouver là un vivier de bras à recruter. »

« Dans le domaine du nettoyage le travail d'insertion prépare à plusieurs métiers : machiniste, technicien de surface, laveur de vitres, polyvalent... »

« Leur redonner de l'assurance et confiance en eux »

Ceux qui travaillent au FOYER viennent pour la plupart de Pôle Emploi : ils ont un âge avancé, ont fait le tour des possibilités d'emploi, ont des soucis

d'argent, de logement... L'équipe du FOYER qui assure la propreté du Centre Gabriel ROSSET, en compte 16 (en Contrat Unique d'Insertion CUI de 6 mois renouvelable deux fois). Jean-Michel est chargé de l'organisation, du planning, de la formation sur le terrain : « nous disposons d'une équipe où chacun sait ce qu'il doit faire et où tous s'entraident. Elle est opérationnelle 7 jours sur 7, jours fériés compris. »

On comprend donc que le travail se fait en équipe. « Mon travail est de toujours encourager, valoriser, même quand la personne rencontre d'énormes difficultés. » Jean-Michel est bon pédagogue : « ne jamais rien imposer, mais faire comprendre, apprendre à..., savoir être, s'il y a

un mur le contourner. Rien n'est jamais figé. Pour être E.T.I., il faut être patient, savoir respecter l'autre, et apprendre aux autres à respecter, avec des formules simples (s'il te plaît, merci...). »

Pour Jean-Michel beaucoup de personnes en insertion sont prêtes à quitter LE FOYER, leur formation leur permettant de naviguer vers d'autres mers, même s'il faut parfois les pousser un peu pour sortir du cadre sécurisé de l'association.

Sa satisfaction c'est « d'aider les plus démunis à se réinsérer définitivement dans une entreprise, mais aussi et surtout leur redonner de l'assurance et confiance en eux ». ■

BM

production visant une remobilisation professionnelle et personnelle, partage de savoir-faire, de l'apprentissage à la maîtrise métier, acquisition de savoir être ; comportement en équipe : cordialité, expression, relations, échanges, appropriation des vocabulaires techniques, normes, outils, protocoles ; enfin, intégration des exigences professionnelles : droits et devoirs, hygiène et sécurité...

L'Arche: Par qui l'accompagnement des personnes en A.C.I. est-il assuré ?

F.A.: Le pilotage technique est assuré par sept Encadrants Techniques d'Insertion (E.T.I.) Quant à l'accompagnement individuel, il est assuré par deux

Conseillers d'Insertion Professionnelle (C.I.P.) qui traitent les situations ou questions périphériques à l'emploi (Santé, Logement, démarches). Ils travaillent sur le volet du retour à l'emploi en milieu ordinaire, parfois en passant par les dispositifs de formation.

L'Arche: Combien de personnes sont-elles accompagnées dans ce dispositif A.C.I. ? Et pour quel bilan ?

F.A.: 90 personnes en contrat d'insertion bénéficient de ce dispositif, 45, ici à « l'Artillerie » dans le 7^e et 45 personnes à DÉCINES. En 2015, 152 personnes ont été concernées. 50 % d'entre elles ont connu une sortie dynamique vers l'emploi.



Josué PUMBULU

Josué PUMBULU, 25 ans, a vécu un parcours d'insertion professionnelle avec l'aide du FOYER. Il a bien voulu évoquer son expérience pour les lecteurs de L'Arche.

« Je suis arrivé en France, le 1^{er} Janvier 2014, confie-t-il. Je venais de la République Démocratique du Congo où j'étudiais à l'université, en Sciences Économiques et sociales. J'ai fui mon pays pour des raisons politiques. » Josué voulait rejoindre son frère en France. Mais celui-ci ne put l'héberger, étant logé à l'étroit avec femme et enfants.

« Je suis fier de ce que j'ai accompli pour ma femme et pour ma fille. »

Pour lui commence alors un temps d'errance. Pendant un an, il appelle sans succès le 115 pour obtenir un hébergement, traîne dans la rue, trouve refuge dans des églises, dort dans des camions en panne, trouve de quoi manger à l'Armée du Salut, au Secours Catholique...

Puis, au bout d'un an, Josué, avec l'aide de l'association Forum Réfugiés-COSI, va enfin obtenir un appartement dans un foyer de jeunes travailleurs. Mais restait à trouver un emploi. « Pôle Emploi m'a proposé l'offre du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI pour un travail », explique-t-il. Josué intègre donc l'Atelier Chantier d'Insertion où, après un entretien, il intègre le « grand dépôt de l'Artillerie », à la réception des objets et des vêtements qui vont être distribués dans les Bric à Brac, notamment.

Josué garde un souvenir heureux de l'ambiance de travail à ce moment-là. « Le travail se passait très bien, tous les

L'Arche: Et qui est concerné par les Ateliers d'Insertion pour la production de services internes ?

Alain EXCOFFON: Ça ne concerne pas un public sensiblement différent de celui qui bénéficie de l'A.C.I. Ce sont des personnes qui ont un Contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CUI - CAE) - pour un temps de 12 mois en moyenne - et qui travaillent au nettoyage, à la maintenance, à la buanderie dans les diverses structures du FOYER, essentiellement au Centre Gabriel ROSSET.

L'accompagnement est assuré par quatre Encadrants Techniques d'Insertion (E.T.I.) Quant à l'accompagnement individuel, il est assuré par un Conseiller d'Insertion Professionnelle (C.I.P.). J'ajouterais que les personnes en A.C.I. ou en Ateliers d'Insertion bénéficient aussi de l'aide de sept ouvriers de productions, salariés en contrat à durée indéterminée par LE FOYER.

chefs étaient sympas, précise-t-il, ils nous expliquaient bien. Parce que toute ma vie j'ai fait de la manutention, même au pays je faisais déjà ça, mais ici on m'expliquait comment faire les branchements etc. On m'a expliqué le montage des meubles. J'ai beaucoup appris ! »

Et maintenant ? Josué a pu quitter LE FOYER. Il fait des missions en intérim.

« Je ne suis plus manutentionnaire. LE FOYER m'a aidé à faire des formations professionnelles dans le métier que je faisais. Des formations en logistique, j'ai passé mes CACES (permis de chariot élévateur), j'ai aussi reçu des formations en gestion informatisée des stocks, effectué des stages professionnels avec des périodes d'immersion », explique-t-il.

Après une formation à la « recherche d'emploi », Josué a réalisé des « CV vidéos », qu'il a envoyés à de nombreuses entreprises de Lyon. Puis une agence intérim lui a proposé un emploi. Il nous explique de quoi il s'agit : « Je travaille dans un gros dépôt. J'ai fait magasinier... On a beaucoup apprécié

Tout est mis en œuvre pour que les ateliers puissent produire dans de bonnes conditions les ressources nécessaires à la vie du FOYER. Par exemple, la buanderie située au Centre Gabriel ROSSET, placée sous la coupe de Saadia TOULBI, assure chaque année le lavage de l'ensemble du linge de maison permettant aux Passagers des Centres d'Hébergement de bénéficier du confort essentiel : draps, taies d'oreiller, serviettes de toilette, couvertures, etc.. Cette mission indispensable nécessite pour se faire un matériel quasi industriel et du personnel en nombre.

L'Arche: Merci! Gabriel ROSSET lorsqu'il mit en place en 1953 « un petit atelier de vannerie », ne s'imaginait probablement pas que près de sept décennies plus tard, LE FOYER porterait à ce point le souci de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. ■

Propos recueillis par Michel CATHELAND

comment je travaille. On m'a dit qu'il fallait d'abord faire cinq semaines. Je les ai faites. Normalement, ça devrait pouvoir déboucher sur une embauche ; ça fait déjà cinq semaines que je travaille. C'est sûr que je vais être embauché après. »

L'aide sociale apportée par LE FOYER, notamment pour la recherche d'un logement fait qu'ayant désormais un salaire et l'aide au logement, Josué se réjouit d'avoir un appartement depuis cinq mois où il vit avec sa femme et sa petite fille d'un an.

Puis il conclut : « Ma femme est fière de moi. Maintenant les gens, les collègues... viennent chez moi, elle est contente. J'ai retrouvé une vie sociale. Avant, quand j'avais des galères, personne ne me regardait. Les gens ne me voyaient pas. LE FOYER m'a donné l'espoir de vivre. Quand personne ne voulait me parler... Quand personne ne voulait m'approcher, LE FOYER m'a beaucoup aidé. Ils m'ont donné des sourires. » ■

MC



ATELIER BUANDERIE



ATELIER TRI OBJETS

L'ATELIER MAINTENANCE: « Apprendre l'autonomie »



Bernard HOMMET et Thierry CRUSSY sont les deux Encadrants Techniques d'Insertion (E.T.I.) chargés de « l'Atelier Maintenance », dépendant eux-mêmes du Responsable de la Maintenance et des Travaux pour les locaux du FOYER.

Dans cet atelier, ils accueillent principalement des personnes en insertion sous Contrat Unique d'Insertion (de 3 à 8 personnes) qui leur sont envoyés par les partenaires du FOYER (ADAPT, Mission locale, Pôle Emploi...). Il s'agit en général de personnes qui rencontrent des problèmes familiaux, qui sont handicapées ou qui sont en voie de reconversion professionnelle. Le profil va du jeune qui n'a jamais travaillé au père de famille de plus de 50 ans... bref du jeune adulte au senior, en difficulté d'insertion.

Le travail des E.T.I. est d'abord de comprendre les freins à l'emploi pour ces personnes et ensuite de leur proposer un projet professionnel pour les réinsérer. L'atelier comprend un petit nombre d'employés, ce qui permet aux E.T.I. d'être très proches d'eux, de leurs consacrer du temps et de partager.

Le champ de la maintenance est vaste; il n'y a pas moins de 12 métiers à leur proposer sur tous les sites du FOYER: menuiserie, électricité, plomberie, peinture, serrurerie, vitrerie... etc.



C'est la formation en binôme qui est la règle pour apprendre l'autonomie. L'approche des E.T.I. se veut modeste, mais très pédagogique. La Maintenance se sert de ces différents métiers comme médiation pour:

- Développer l'esprit technique et la réflexion des personnes en insertion,
- Créer un lien relationnel avec les encadrants techniques,
- Préparer la sortie de l'employé et son projet professionnel par la découverte d'un ou plusieurs métiers.

Les E.T.I. travaillent en étroite collaboration avec le Conseiller d'Insertion Professionnel (C.I.P.) qui s'occupe du recrutement (sur CV) pour l'atelier, du suivi et des bilans de progression des employés en insertion, et en fin de session, de leur placement.

Fin 2015, les résultats étaient plutôt satisfaisants puisque 77% des employés sont sortis du dispositif soit pour une embauche, soit pour une formation. ■

BM



Remus DUPLEA, employé dans l'équipe de nettoyage du FOYER est d'origine roumaine. Né le 15 septembre 1958 dans la province de Craïova, il entre à la mine après sa scolarité. Mais les mines ferment et il connaît pendant deux ans le chômage. Il décide alors de partir en Italie où il va travailler sept années dans le bâtiment et la construction. Puis en 2009, il décide de venir en France où sa galère commence: il ne trouve pas de travail et vit dans la rue. Il aide un ami à faire un peu de ménage dans sa chambre, en contrepartie de quoi il lui « donnait un peu d'argent, juste de quoi acheter quelques cigarettes ».

Remus DUPLEA

« Je veux du travail ! »

En 2014 il peut enfin s'inscrire à Pôle Emploi, mais pendant plus d'un an on ne lui propose aucun emploi. « J'allais pointer à Pôle Emploi toutes les semaines », plus qu'il n'était nécessaire, pour presser « les conseillers de lui trouver une activité », car ce que déteste Remus c'est de ne rien faire. A chaque fois on lui répondait: « on t'appellera quand on aura besoin de toi ».

Enfin Pôle Emploi finit par lui organiser un rendez-vous au FOYER. Là, on le teste au sein de l'Atelier nettoyage du Centre Gabriel ROSSET, et comme il convient au poste on lui propose un Contrat Unique d'Insertion (CUI) de six mois à compter du 1^{er} octobre 2014. Au départ, il trouve un hébergement à Lyon dans le quartier Sans-souci. Avec sa paie il peut payer sa chambre. Il enchaîne ensuite un deuxième contrat de six mois jusqu'à fin mars 2015, puis un troisième qui va bientôt s'achever.

Son travail au FOYER consiste à nettoyer tables, chaises, douches, cabines individuelles, cour et poubelles avec les outils mis à sa disposition. Il sait maintenant manipuler une auto-laveuse suite à sa formation sur le terrain. Il travaille en binôme sur certains secteurs (salle à manger par exemple) mais pour le reste il est autonome. « Le travail me plaît. Je suis content d'aller au FOYER ».

Évidemment à l'issue de ces trois contrats d'insertion, après avoir acquis confiance et autonomie, il souhaite trouver rapidement un nouvel emploi. Il aura d'ailleurs prochainement un entretien avec une société de nettoyage qui, en visitant les locaux du Centre Gabriel ROSSET, avait repéré ses capacités. Même si l'avenir est incertain, il reste optimiste et sa volonté de s'en sortir est intacte: « je veux du travail »! ■

BM



Lansana GUIRASSI

« Avoir un vrai contrat ! »

Lansana GUIRASSI est né le 1^{er} janvier 1960 dans la province de Conakry. D'origine guinéenne, marié à une Française, il a la nationalité française. Il commence sa vie d'adulte en faisant du commerce, en particulier en vendant des vêtements. Pendant plusieurs années, il sillonne le Mali, le Sénégal, « où il vend et achète ». Mais son père, un personnage politique, tombe en disgrâce, et décède en 1992. Il perd aussi sa mère. Il décide alors de quitter son pays et de venir en France. On lui avait dit « qu'il pourrait obtenir l'asile

politique ». Il se rend à l'île de la Réunion où il retrouve un de ses frères et se marie à une Réunionnaise. Il passe là-bas plusieurs années, travaille dans le transport et « fait un peu de commerce ».

Pour des raisons familiales, il rejoint, seul, la métropole et arrive à Paris où un de ses amis l'héberge. C'est la galère; il n'a pas d'argent, pas de travail, entre 2011 et 2013. Il décide alors d'aller à Grenoble en chercher. Il est hébergé dans un foyer, fait des petits boulots et vit du RSA.

La vie serait-elle plus facile à Lyon? Il décide de s'y rendre. Là, il obtient un ren-

dez-vous à Pôle Emploi, en septembre 2014, mais il n'y a aucun travail pour lui. Il continue à vivre du RSA et obtient finalement un an plus tard un Contrat Unique d'Insertion (CUI) qui lui permet de travailler au FOYER dans l'atelier de nettoyage du Centre Gabriel ROSSET. Il fait aujourd'hui partie de l'équipe chargée du nettoyage des différents espaces du centre, selon les jours le 2^e ou le 3^e étage, les toilettes, le rez-de-chaussée...

Il se sent bien dans cette équipe où il ne rencontre pas de difficulté et où « le chef est gentil ». « Il y a une très bonne ambiance et j'aime bien mon métier ».

Il vient d'obtenir un deuxième CUI à compter du mois de mars qui le conduira jusqu'en août 2016. Mais il ne cache pas qu'il « aimerait bien aller travailler dans une autre société de nettoyage ». Il dit avoir fait un peu « le tour de la maison » et se sent « capable d'aller travailler à l'extérieur ».

Lansana rêve désormais d'avoir « un vrai contrat ». Sans aucun doute l'autonomie qu'il a acquise au FOYER le lui permettra! ■

BM



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE L'ACI

RELATION ET HISTOIRE ENTRE ERRANCE ET INSCRIPTION

ÉTUDE DE VINCENT CHARVOLIN
PSYCHOLOGUE, RÉFÉRENT AU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

→ Vincent CHARVOLIN, psychologue référent au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, donc à la fois acteur et observateur, nous présente dans une centaine de pages, une étude « **Relation et histoire entre errance et inscription** » (février 2012).



D'arrière ce titre savant se cache en réalité le regard d'un technicien plein d'humanité, sur le monde de l'exclusion, illustré d'une multitude de descriptions et de faits passionnants.

Il consacre la **première partie** de son étude à la naissance et au développement du FOYER et de son fondateur Gabriel ROSSET. Il ne craint pas d'analyser la force symbolique des valeurs qui fondent l'association, empruntant même pour ce faire aux concepts de la psychanalyse.

On trouvera ensuite des développements très riches sur « l'union sacrée » qui caractérise les relations entre les bénévoles et les salariés, vrai « moteur » pour l'association.

Suit dans une **deuxième partie**, un texte plus technique sur les différents types de souffrance et de leur prise en charge, et les différentes pathologies des publics accueillis, en particulier du public des « isolés ».

Il nous décrit à travers des cas très concrets, plusieurs types de souffrance : la souffrance « ordinaire » à laquelle chaque individu

« normal » peut être confronté, la souffrance « pathologique » qui est une souffrance ordinaire en excès, désocialisante allant jusqu'à la « détresse psychique ». Devant de telles souffrances, le psychologue fort heureusement, n'est pas démuné et dispose de moyens (qu'il nous énumère) pour les prendre en charge.

Il établit ensuite une typologie des « pathologies mentales » d'une partie du public accueilli (pathologie psychiatrique, maladie alcoolique, psychopathie...) et décrit les stratégies d'orientation et de réinsertion des populations concernées, mises en œuvre dans un dialogue parfois difficile, mais indispensable, entre les soignants, les « psy » et les travailleurs sociaux.

Un chapitre est consacré à la problématique des « grands exclus ».

Enfin l'étude s'achève par l'examen du nécessaire « soutien auprès d'un public précarisé et dans la grande exclusion » qui passe par une relation parfois conflictuelle « accompagnant / accompagné » et requiert « énergie, patience, modestie et durée ».

Cette étude, très riche et très dense, s'adresse prioritairement aux professionnels de l'exclusion, aux étudiants, aux bénévoles, mais aussi à tous ceux que l'exclusion interpelle.

En effet, au-delà des passages théoriques et des analyses savantes qui peuvent parfois rebuter le lecteur, l'étude fourmille d'exemples empruntés à la vie quotidienne du FOYER et font toucher du doigt la fragilité des populations qu'il accueille et la grande humanité de tous ceux qui se dévouent à les aider à sortir de l'exclusion. ■

Bernard MOUILLON

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

BRIC À BRAC



LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, POUR S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER... À PETIT PRIX TOUT EN ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS

BRIC À BRAC CROIX-ROUSSE
19 RUE PAILLERON 69004 LYON
TÉL. +33 (0) 4 72 07 94 89
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE 14H30 À 17H30,
SAMEDI DE 9H30 À 12H / MÉTRO HÉNON / BUS C13.

BRIC À BRAC OULLINS
6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS
TÉL. +33 (0) 4 72 66 95 02
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 14H30 À 17H30 SAMEDI DE 9H30 À 12H
MÉTRO LIGNE B / BUS C7 / C10.

BRIC À BRAC VAISE
21 RUE BERJON 69009 LYON
TÉL. +33 (0) 4 78 47 13 47
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 14H30 À 17H30
SAMEDI DE 9H À 12H / MÉTRO GARE DE VAISE

BRIC À BRAC DECINES
12 RUE EMILE ZOLA 69150 DECINES-CHARPIEU
TÉL. +33 (0) 9 70 71 11 95
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI
DE 14H30 À 17H30 / BUS 16

BRIC À BRAC RUE DE TOULON
17 RUE DE TOULON 69007 LYON
TÉL. +33 (0) 4 72 73 09 27
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30
BUS C12/35 / TRAM T2 ARRÊT ROUTE DE VIENNE

BRIC À BRAC VILLEFRANCHE
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
TÉL. 04 63 60 05 38
MARDI, JEUDI DE 14H À 17H
SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

OU DEPOSER VOS DONS EN NATURE ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE ?

SERVICE COLLECTE A DOMICILE : Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72** ou par mail : **collecte@fnds.org**

DEPOT BRIC À BRAC DE VAISE
21 RUE BERJON - LYON 9ÈME
TÉL. 04 78 47 13 47
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

DEPOT BRIC À BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
TÉL. 04 63 60 05 38
MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 9H À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

DEPOT BRIC À BRAC DECINES
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DECINES-CHARPIEU
(au fond de la cour, dernière porte à gauche)
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE 9H À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

RECYCLERIE DE VAUGNERAY
(BUNGALOW DANS LA DÉCHÈTERIE)
CROIX BLANCHE - ZA DES DEUX VALLÉES 69670 / VAUGNERAY
TÉL. 04 78 45 76 83 / LUNDI DE 10H À 12H / DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 12H / FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

D O N N E R I E S
ESPACES DONS AU PROFIT D'ASSOCIATIONS DONT LE FOYER, AU SEIN DES DÉCHÈTERIES OUVERTS **DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H**. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

DONNERIE DE CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
TÉL. +33 (0) 4 78 47 56 51

DONNERIE DE FRANCHVILLE
29 ROUTE DE LA GARE / 69340 FRANCHVILLE
TÉL. 04 78 59 04 32

DONNERIE DE LYON 9E
82 AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE 69009 LYON
TÉL. +33 (0) 4 78 47 10 57

DONNERIE DE SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
82 AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE 69009 LYON
TÉL. +33 (0) 4 78 47 10 57

DEPOTS DE DONS

DEPOT GUILLOTIERE
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE LYON 7E
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS
DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

DEPOT ARTILLERIE
8 BOULEVARD DE LYON 7ÈME
TÉL. 04 78 39 32 95
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H30. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

POUR EN SAVOIR PLUS: NOUS VOUS INVITONS À RETROUVER UN EXTRAIT DE CETTE ÉTUDE SUR NOTRE SITE INTERNET: WWW.FNDSA.ORG

Oscar ROMERO

taires qui contrôlent l'économie du pays et détiennent le pouvoir politique, 13 familles possèdent 40 % des terres. Grâce à quelques biens, la famille d'Oscar vit dans la dignité mais sans confort, pas d'électricité à la maison; les enfants 5 frères et 2 sœurs, dorment dans des lits communs, on récite le rosaire chaque soir.

Après des études à Rome, Oscar est ordonné prêtre en 1942, il dira que l'exemple vivant de Pie XI « fut plus important pour sa formation, que le cycle entier d'études à ROME ». De retour au SALVADOR, il est prêtre à SAN MIGUEL pendant 23 ans, se montre attentif aux pauvres, les aide matériellement, s'occupe de la formation des jeunes, visite les prisonniers. Il suit ainsi la ligne d'apostolat décidée par les évêques d'Amérique latine réunis à la conférence de MEDELLÍN (1968) pour la mise en œuvre des réformes de VATICAN II: prendre le parti des pauvres.

Quand ROMERO est nommé archevêque à SAN SALVADOR en 1977, le pays traverse une grave crise: expulsion de prêtres, assassinats dont celui de son ami intime Rutilio GRANDE. Ce jésuite a été assassiné parce qu'il défendait la cause des opprimés, il revendiquait pour eux un meilleur salaire et voulait des changements sociaux sans violence. ROMERO s'oppose alors au gouvernement, refusant toute participation aux manifestations officielles. L'Eglise est « suspectée d'échauffer les esprits contre le gouvernement »¹, nouveaux assassinats de prêtres, de catéchistes quelques mois plus tard, les chrétiens sont persécutés; avoir la photo de Mgr ROMERO dans sa maison suffit pour être assassiné. Tous ces événements enveniment les rapports de ROMERO avec le pouvoir militaire en place. Il fait des pauvres

la raison de sa vie. Il vit lui-même dans un petit logement de l'hôpital pour nécessiteux en phase terminale après avoir refusé d'habiter la maison que lui avait préparée la classe aisée de SAN SALVADOR. Un coup d'État en 1979² donne le pouvoir à une junte militaire. ROMERO, « scandalisé par la misère et l'injustice entendait prendre l'Évangile au sérieux, rappelant à chacun, quelle que soit sa place dans la société, à ses devoirs de chrétiens. Conscient qu'il allait être assassiné, il n'en continua pas moins à dénoncer l'injustice et la violence, à la suite du Christ »³. Son idée pour sauver le pays était l'union patriotique de toutes les « forces saines » pour une paix fondée sur la justice vis-à-vis de tous, surtout des pauvres.

Il est assassiné le 24 mars 1980, le lendemain d'un appel aux militaires pour qu'ils désobéissent et mettent fin à la répression. Alors qu'il célèbre la messe dans la chapelle de la Divine-Providence, après l'homélie, une balle l'atteint en plein cœur, il s'effondre sur l'autel. Il a 63 ans.

Fidèle à la prière, à l'Eglise, à l'Évangile, ROMERO a été assassiné pour avoir défendu la justice sociale pour les pauvres de son pays. En 2015 l'Eglise catholique le reconnaît « martyr » car tué en « haine de la foi ».

Extrait

« Le cœur de ma vie consiste à témoigner de l'amour de Dieu devant les hommes entre eux. Nous devons manifester cet amour dans notre vie et dans notre conduite de chrétiens, par un témoignage vécu de fidélité à Jésus-Christ, de pauvreté et de détachement des biens matériels, de liberté par rapport aux pouvoirs du monde. En un mot: de sainteté. »

Mgr ROMERO au Cardinal BAGGIO, 21 mai 1978

→ Le thème du présent numéro est l'INSERTION, terme peu utilisé à l'origine de l'association, Ce fut cependant, pour les fondateurs, une préoccupation majeure - dès les années 1950.

DANS LE PASSÉ...



LES EMPLOYÉS AU PAIR VERS 1965

Aux hommes sans abri qui étaient de passage pour un hébergement de nuit, et à ceux qui le désiraient, il était proposé de rester dans la maison; de « Passagers », ils devenaient « Hôtes ».

Il fallait leur trouver un travail, et une idée originale fut l'ouverture de la Maison de STE JULIE (AIN) prêtée gratuitement au FOYER en 1952. Grande maison de 22 pièces située en zone rurale, « c'était pour nos hôtes le moyen de se refaire par le travail, par une bonne nourriture, par la vie au calme et au grand air et peut être leur permettre de se constituer un petit pécule ». Mais il fallut engager d'importantes dépenses pour rendre cette maison habitable, pour nourrir la petite communauté. En contrepartie, on pouvait compter sur de menus produits: ceux du jardinage, des journées faites chez des cultivateurs voisins, l'élevage d'oies, de canards et de porcs. Tout cela se montra insuffisant alors on invita des amis du FOYER (bénévoles, enseignants) à venir passer des vacances à STE JULIE tout en travaillant et payant leur pension !

Une opportunité se présenta « une grosse maison d'herboristerie de LYON ayant accepté de nous acheter en quantité illimitée du millepertuis abondant dans les terrains pauvres du pays, il était tout indiqué d'organiser ce travail saisonnier demandant aucune mise de fonds. Le botaniste apporta l'appui de son savoir et ses encouragements: la cueillette des fleurs médicinales n'est pas encore organisée en FRANCE. Nous achetons la plus grande des essences utilisées en pharmacie à l'étranger, dommage car notre pays continue à s'appauvrir ainsi en devises dans un secteur de l'économie où nous pourrions largement nous suffire. »

Ainsi s'organisa la culture de plantes médicinales et la cueillette après repérage des sites où pousse le millepertuis (encadré). Cette bucolique activité a-t-elle rapporté beaucoup de « devises » comme le souhaitait le botaniste ? En tous cas il s'était créé « une petite fraternité positive dans l'ordre de l'humain et du spirituel », Hélas, en 1959 le fermier reprit sa maison... ■

Annie PAPILLON

« Me voilà parti en exploration botanique pour repérer les zones les plus riches de fleurs médicinales. Dieu que la campagne est belle ! Tout en pédalant, je bois avec délices l'air frais du matin, tandis que se déroule au bord des champs, un ruban ininterrompu de gracieux bouquets aux fines dentelures diaprées. Quel ravissement pour le cycliste accoutumé aux pavés et aux pierres grises de LYON. Au milieu du chemin une chevrette gracile lape une flaque d'eau. Comme elle est jolie avec son profil malicieux (...). Aller de site en site, pour en jouir, faire de la botanique pour elle-même, peut procurer des sensations fortes et vives, mais pauvres et stériles. J'ai beaucoup aimé la botanique. Aujourd'hui, à SAINTE-JULIE, je retrouve ce goût, mais, grâce à Dieu, purifié. Car cette étude n'est plus pour moi une fin, mais un moyen de servir les hommes. »

Gabriel ROSSET

→ La personnalité de Mgr ROMERO a suscité plusieurs films, documentaires biographiques mais jusqu'ici il n'y avait pas eu d'étude scientifique. C'est chose faite avec la parution en 2015, de l'ouvrage de Roberto MOROZZO DELLA ROCCA, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de ROME: « Mgr Oscar ROMERO » édité chez Desclée de Brower (440 pages). L'auteur a disposé d'une large documentation, d'archives personnelles de Mgr ROMERO, de l'Eglise du SALVADOR et du VATICAN. Ce livre est la source de la présente note.

Oscar est né en 1917 au SALVADOR. Le SALVADOR est alors, un petit pays d'Amérique centrale de 4 millions d'habitants: 70% de la population lutte contre la pauvreté. Les paysans sont des journaliers cueilleurs qui ne travaillent que 6 mois de l'année sur des terres qui appartiennent à de riches proprié-

1. Roberto MOROZZO DELLA ROCCA « Mgr ROMERO », page 127

2. En 1978 150 assassinats politiques - En 1979: 600 jusqu'au coup d'état qui modifiera les choses

3. Jean-Dominique DURAND, p. 10 préface « Mgr ROMERO » de Roberto MOROZZO DELLA ROCCA

VIE ET ESPOIR



© JASSEDIGNEN - FOTOLIA.COM

Donne-moi ton sourire - je te donnerai une vie
 Si les souris nous craignent - c'est parce qu'elles vivent dans les trous
 Viens qu'on sorte notre rire dans le jour
 Dans l'éclat de vie à minuit ou à vie - qu'on brave nos vies
 Pour le temps qui passe et pour le jour qui vient.
 Vent apporte-nous la sagesse
 L'aube du temps coule près des plages
 Près des montagnes - près de la chance
 Près de l'amour - près de la vie
 On s'aime on se rencontrera sur le chemin de nos vies.
 Bonne nuit. ■

EKETI Prince Christian
 Passager du Centre Gabriel ROSSET

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 530 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :
 Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56
 Mail : donateurs@fnds.org
 Site internet : www.fnds.org

→ Contact :
 benevolat@fnds.org
 Tél. 04 72 76 73 53
 ou 04 72 76 73 85
 Site internet : www.fnds.org

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



www.fndsa.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 000 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. Domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :

- ci-joint chèque de _____ €

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____

Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).

Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP

N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 530 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.